

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 319 - Été 2026

SOMMAIRE

> **Actualités**
Une nouvelle
référénte pour les
commerçants



Page 5

> **Culture**
Audrey Kessedjian :
la bande originale
d'une vie entre opéra
et musique de film



Page 7

> **Jeunesse**
Une année riche en
ateliers dans les
accueils de loisirs



Page 8

FESTIVAL DE L'ÉTÉ > 21 JUN 13 JUILLET 2026



TEMPS FORTS

Lundi 13 juillet Fête nationale

La Ville vous donne rendez-vous à l'occasion de la Fête nationale. Dès 19h30, profitez d'un concert en plein air et des stands de restauration proposés par les associations de Domont. Point d'orgue de la soirée, un spectaculaire feu d'artifice viendra illuminer le ciel avant de laisser place à une soirée dansante animée par Mr FAYS. Un rendez-vous incontournable pour célébrer ensemble la Fête nationale et terminer le Festival de l'été en beauté.

Lundi 13 juillet
Stade des Fauvettes - À partir de 19h30



Samedi 5 septembre Forum des associations

Les associations domontoises vous donnent rendez-vous au gymnase du Lycée pour le Forum des associations. Ce rendez-vous incontournable de la rentrée est l'occasion idéale de découvrir les activités proposées sur la commune et d'échanger avec les bénévoles qui les font vivre toute l'année. Sport collectif ou individuel, activités culturelles, artistiques ou de loisirs : chacun pourra trouver une discipline adaptée à ses envies. Une belle opportunité pour s'informer, s'inscrire et préparer une rentrée riche en découvertes.

Gymnase du Lycée
De 9h à 16h - Entrée libre



FESTIVAL DE L'ÉTÉ

21 JUIN
➤ 13 JUILLET
2026

Cette année encore, le Festival de l'Été transforme Domont en une véritable scène à ciel ouvert. Musique, traditions, spectacles, animations et rencontres viendront animer l'esplanade des Fauvettes tout au long de la saison pour faire de l'été un moment de fête.

DIMANCHE 21 JUIN DE 14H À 17H

EQUISTORIA – SPECTACLE EQUESTRE

Plongez dans l'univers médiéval avec l'association Equistoria. Avec leur campement immersif, Equistoria vous propose d'assister à des spectacles équestres comme vous n'en avez jamais vu auparavant !

Au programme : des initiations au tir à l'arc, à la corde, ainsi que des démonstrations de coutellerie. Ici, le cheval et l'homme ne font plus qu'un avec une seule mission : vous divertir et vous plonger au cœur d'un univers riche en émotions et en rebondissements. **Les spectacles équestres auront lieu de 14h à 17h, toutes les autres activités jusqu'à 18h.**

Buvette tenue par le Comité des Fêtes



SAMEDI 27 JUIN DE 11H À 18H30

DOMONT EN FÊTE

Organisé par le Service Municipal Jeunesse, le 27 juin sera placé sous le signe de la fête ! Familles, écoles, associations et habitants de Domont pourront vibrer au rythme des nombreuses animations proposées tout au long de la journée, avec comme temps fort un grand escape game familial en plein air. Structures gonflables, jeux du monde et bien d'autres surprises viendront également rythmer cet événement convivial et festif.

« Domont en Fête » sera aussi l'occasion de rencontrer les associations et de participer à un grand pique-nique champêtre placé sous le signe du partage et de la bonne humeur. N'hésitez pas à apporter votre panier-repas et votre bonne humeur pour profiter pleinement de ce moment en famille ou entre amis.

Escape game : à partir de 8 ans - tout au long de l'après-midi



DIMANCHE 28 JUIN DE 12H30 A 18H Fête de l'association domontoise franco-polonaise

L'ADFP organise son traditionnel bar-becue aux saveurs polonaises ! À partir de 12h30, venez déguster les spécialités de Pologne autour d'un moment convivial et gourmand. Un menu généreux vous sera proposé : kir d'accueil, assortiment de charcuteries et fromages, salade, plat chaud, pâtisserie ainsi qu'une boisson incluse. Une belle occasion de partager un repas festif et de découvrir les saveurs polonaises dans une ambiance chaleureuse.

À partir de 12h30 Réservation par mail à : adfpdomont95@hotmail.com
Adhérent : 25 euros - Non adhérent : 30 euros



JEUDI 2 JUILLET À PARTIR DE 12H Pique-nique seniors

Les seniors Domontois sont conviés à un pique-nique festif. Un quiz musical sera au programme avec des lots à gagner. Chaque participant apporte son repas. L'apéritif est offert par la municipalité.



VENDREDI 3 JUILLET - 19H30 Afterwork + animation numérique musicale

Venez profiter d'une soirée placée sous le signe de la convivialité et du divertissement. De 19h à 23h, participez à des jeux musicaux animés par le DJ RG Maxx et tentez de remporter de nombreux lots. Les amateurs de danse pourront également se déhancher sur un Just Dance géant, accessible à tous. Entre défis, musique et bonne humeur, cette soirée promet un moment festif à partager.

LUNDI 13 JUILLET - DÈS 19H30 Feu d'artifice



Dès 21h30, assistez au concert de BRATZ et profitez des stands de restauration animés par l'Association Portugaises Domontoise, le Comité des Fêtes, l'Oiseau Nuage, l'Association Solidarité Famille. La soirée se poursuivra avec le traditionnel feu d'artifice qui illuminera le ciel Domontois. Une grande

soirée dansante en plein air vous attend ensuite avec DJ FAYS. Ce DJ aux talents multiples vous embarquera dans un voyage musical audacieux et entraînant, mêlant les styles pour une ambiance festive garantie !

DIMANCHE 5 JUILLET DE 12H A 18H Fête de la sardine

L'Association Portugaise Domontoise vous accueillera autour d'un déjeuner à la tradition portugaise. Vous pourrez déguster des sardines avec des pommes de terre et du poulet à la braise (churrasco) avec des frites. La fête se poursuivra avec des animations et la présence de groupes folkloriques.

Entrée libre - Repas à partir de 12h
Animation à partir de 15h : Groupes folkloriques
Renseignements : 06 29 55 09 29



DIMANCHE 5 JUILLET DE 9H30 À 12H30 Le grand rassemblement



DES CONCERTS À NE PAS MANQUER

DIMANCHE 21 JUIN - 19h30 À 22h30

Fête de la musique

Vous souhaitez vous produire sur scène pour la Fête de la Musique ? Le Festival de l'Été de Domont vous accueille sur l'Esplanade des Fauvettes pour célébrer ensemble la musique dans une ambiance bucolique et conviviale ! Groupes ou artistes souhaitant tester de nouvelles compositions en public, musiciens et chanteurs amateurs, passionnés de covers... la scène est à vous ! Le maître-mot : partager un moment festif et musical avec le public.



VENDREDI 26 JUIN - 19h30 À 23h

Jim Murple mémorial



Préparez-vous à vibrer au son du ska, du rocksteady et du rhythm'n'blues jamaïcain avec JIM MURPLE MEMORIAL ! Originaire de Montreuil, ce groupe emblématique réunit des musiciens et chanteuses passionnés qui jouent, transparent et vivent au rythme des sonorités jamaïcaines depuis maintenant trois décennies.

Fort de 12 albums studios, le groupe célèbre en 2026 ses 30 ans d'existence et vous donne rendez-vous pour une soirée placée sous le signe de la danse, du partage et de la bonne humeur. Entre énergie communicative, ambiance festive et connexion humaine, JIM MURPLE MEMORIAL promet un concert riche en émotions et en souvenirs inoubliables.

SAMEDI 4 JUILLET - 19h30 À 23h

The Brooks

Composé de huit membres, THE BROOKS est prêt à faire le show à Domont ! Basse, chant, batterie, guitare et percussions : tous les éléments sont réunis pour faire vibrer le public au rythme d'un funk explosif et entraînant.

Véritable concentré d'énergie, The Brooks célèbre plus de 50 ans d'évolution de la musique afro-américaine. Fort de quatre albums studio, d'un EP et de nombreuses distinctions, le groupe puise son inspiration auprès de légendes telles que James Brown, Fela Kuti ou encore Herbie Hancock. Une chose est sûre : leur passage à Domont promet de vous laisser un souvenir inoubliable.



VENDREDI 10 JUILLET - 19h À 23h

Gus and the cumulus



Le vendredi 10 juillet, de 19h30 à 21h, l'esplanade des Fauvettes accueillera le groupe GUS AND THE CUMULUS pour un concert placé sous le signe de la solidarité et de la bonne humeur. Composé de musiciens et d'une chanteuse professionnels, le groupe soutient l'association domontoise L'Oiseau Nuage, qui œuvre depuis 19 ans en faveur de la recherche contre le cancer de l'enfant et organise régulièrement des animations musicales auprès des jeunes patients hospitalisés. Au programme : des chansons entraînantes, positives et joyeuses issues des albums de l'association, interprétées avec énergie et enthousiasme. Une buvette avec frites, saucisses, crêpes et boissons sera proposée sur place par l'association.

Le point sur les travaux de l'été

Cet été 2026 sera une nouvelle fois mis à profit afin de réaliser des travaux dans les bâtiments municipaux et sur la voie publique. Cette année, une grande partie des investissements concerne l'amélioration du confort des élèves domontois et des usagers du Stade des Fauvettes.

DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

> SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE

La première phase des travaux de rénovation au SMJ permettra de redonner un coup de jeune à la grande salle du rez-de-chaussée, notamment avec le changement des fenêtres et portes, ainsi qu'un passage en LED.

Budget : 128 000 euros (la phase 2 consistant en la reprise des peintures et de l'isolation thermique sera conduite en 2027 pour un budget de 135 000 euros)



> MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La troisième phase des travaux de la Maison de la Petite Enfance permettra de procéder à des aménagements divers, ainsi qu'à une reprise des peintures et à la mise sous alarme du site.

Budget : 100 000 euros

> MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

La salle d'exposition de la médiathèque va bénéficier de la pose de nouveaux rideaux et éclairages LED, ainsi que d'une mise en peinture.

Budget : 51 000 euros

> MAISON DE LA TOURELLE

Les travaux de rénovation de la Maison de la Tourelle sont lancés depuis avril et viennent de rentrer dans leur phase opérationnelle, pour une fin prévisionnelle en fin d'année et une ouverture programmée début 2027. Au programme, une reprise de l'extérieur, des sols, des murs et des moulures, la réalisation d'une isolation thermique par l'intérieur, la reprise de l'éclairage et mise aux normes électriques, la sécurisation du site, la pose d'un ascenseur et d'un système de VMC, ainsi que des travaux de toiture (reprise de l'étanchéité et de l'isolation thermique).

Budget : 890 000 euros (dont 323 euros de subvention de l'état)



> MARCHÉ

Suite à l'incendie qui a endommagé une partie du Marché, des travaux sont prévus afin de remettre en état les lieux : reprise de la charpente, de la toiture, de la façade et du trottoir. La fin prévisionnelle des travaux est fixée fin juillet.

DANS LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

> GYMNASSE DU LYCÉE

La première phase des travaux permettra le passage en LED, ainsi que la reprise des sols et des peintures des vestiaires.

Budget : 93 000 euros (une seconde phase menée en 2027 permettra la reprise des sols sportifs pour un investissement de 204 000 euros).

> GYMNASSE CHARLES DE GAULLE

Après le passage en LED du site l'année dernière, les travaux permettront la reprise des sols et des peintures (hors sols sportifs).

Budget : 142 000 euros

GROUPE SCOLAIRE JEAN MOULIN

Lancées fin 2025, les phases d'études et de diagnostics en vue de la rénovation thermique du groupe scolaire et des logements municipaux adjacents se sont poursuivies jusqu'au début de l'été. Ce projet d'ampleur permettra d'améliorer le confort thermique des usagers, mais également de réduire les dépenses énergétiques. Le projet prévoit la reprise de la façade, avec la mise en place d'une isolation par l'extérieur et la pose de nouvelles menuiseries, la création d'une VMC et la reprise de la toiture (étanchéité et isolation thermique). Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année pour une fin prévisionnelle au deuxième semestre 2027.



La cour de récréation de l'école maternelle et élémentaire sera reprise avec l'intégration d'une cour oasis, comprenant la déminéralisation d'une partie des deux cours, la création au niveau de la cour maternelle d'un espace ombragé, et la pose dans chaque cour de nombreux agrès et des jeux en bois sur un sol sécurisé. Un amphithéâtre extérieur capable d'accueillir 60 élèves sera également aménagé. L'ensemble de ces travaux sera réalisé durant l'été 2026.

Budget : 158 000 euros



> STADE DES FAUVETTES

À la suite du passage en LED des terrains en début d'année, les deux terrains synthétiques vont être changés. Les deux terrains bénéficieront d'une reprise de leurs équipements (cages, poteaux, bancs...) et d'une sécurisation de leurs accès. Le terrain de football sera doté d'une tribune extérieure avec des rondins de bois. À noter que le synthétique du terrain de football sera déposé et réutilisé par le club de baseball. Pour les nouveaux terrains, la Ville a fait le choix d'un remplissage en liège, plus écologique. L'allée principale sera également intégralement reprise à l'issue du chantier, qui devrait se terminer fin août.

Le terrain de rugby bénéficiera d'une refonte complète, avec une reprise du fond de forme et du système de drainage.

Budget : 2,5 millions d'euros (dont 20 000 euros de subvention par la Fédération Française de Football et 150 000 euros du Conseil départemental du Val d'Oise)

> GYMNASSE DES GRANDS JARDINS

Après la reprise des sols sportifs et des peintures de la salle de tennis de table et du gymnase, le terrain sportif de l'aire de sports extérieure du gymnase des Grands Jardins va être repris. Il sera créé une zone de jeux collective multisports. À cette occasion, l'espace sera sécurisé avec la pose d'une clôture et d'un portail.

Budget : 115 000 euros

SUR LA VOIE PUBLIQUE

> RUE CARNOT

L'ensemble de cet axe va bénéficier d'une reprise de la chaussée, permettant la sécurisation de l'accès au groupe scolaire Jean Moulin par des marquages et passages piétons sécurisés.

Budget : 123 000 euros (dont 15 000 euros de subvention du Conseil départemental du Val d'Oise)

> PARKING DES TOURNESOLS

Le parking situé derrière le Service Municipal Jeunesse (SMJ) va bénéficier d'une réfection.

Budget : 60 000 euros

EN PLUS...

- Reprise des sols et des peintures de la salle d'activités et des locaux de l'Accueil de loisirs Louis Pasteur (43 000 euros)



- En mai, les écoles de la commune ont reçu des climatiseurs mobiles et ventilateurs afin de leur permettre de créer dans chaque école une zone de fraîcheur pour les élèves et le personnel.

- Poursuite du renouvellement des TNI dans les écoles (25 000 euros)

- Poursuite du projet d'aménagement de la zone dite du Ru de Vaux situé derrière la clinique de Domont, en vue de créer une zone médicale et paramédicale. Le permis d'aménager a été obtenu par la municipalité le 19 mars dernier et un marché de travaux pour la réalisation des équipements publics qui desserviront les futurs locaux professionnels sera lancé au deuxième semestre pour un commencement prévisionnel du chantier au premier trimestre 2027 (budget prévisionnel : 700 000 euros).

- Dans le cadre de la construction du futur cinéma, les phases d'études et de diagnostics préalables lancée depuis fin 2025 se poursuivront avec un lancement du dossier de consultation pour la désignation du MOE au deuxième semestre 2026. Le début prévisionnel des travaux est fixé au deuxième semestre 2027 pour une durée estimée à 18 mois.

- Le projet de construction du futur bâtiment associatif avenue Aristide Briand se poursuit avec les phases d'études et de diagnostics préalables, lancée depuis fin 2025, avec un lancement du dossier de consultation pour la désignation du maître d'œuvre au deuxième semestre 2026. Le début prévisionnel des travaux est fixé au premier semestre 2028 pour une durée estimée à 18 mois.

Une nouvelle référente pour les commerçants

C'était une promesse de campagne de l'équipe municipale : soutenir davantage le commerce de proximité. Depuis quelques semaines, une chargée du Commerce de Proximité a rejoint les services de la Ville. Son rôle est triple : être l'interlocutrice privilégiée des commerçants et des professionnels locaux, assurer l'organisation de la Foire commerciale et assurer, à partir de septembre 2026, la gestion du marché de Domont.

La Ville passe à la vitesse supérieure pour dynamiser son commerce de proximité. Depuis le 1^{er} mai, la municipalité fait appel à Murielle Dessus, en tant que chargée du Commerce de Proximité. Directement rattachée à la direction générale des services et aux deux élus chargés de cette délégation au sein de l'équipe municipale, la nouvelle recrue peut compter sur son expérience afin de mener ses différentes missions.

Une dynamique et une communication renforcées

Le recrutement d'une chargée de Commerce de Proximité répond directement à un besoin exprimé par de nombreux commerçants et à un engagement de l'équipe municipale. Ainsi, Murielle Dessus assure un rôle central dans les échanges avec les professionnels, en étant leur interlocutrice privilégiée. Dans les mois à venir, l'objectif sera de renforcer sa visibilité auprès des commerçants afin de leur présenter ses missions et les dispositifs d'accompagnement proposés par la Ville. Ces derniers pourront lui faire part de leurs besoins et de leurs attentes, mais également bénéficier d'un accompagnement municipal adapté. Parallèlement, la Ville entend renforcer sa communication numérique en faveur du commerce local. Une présence accrue sur les réseaux sociaux, notamment Facebook et Instagram, permettra de mieux valoriser les commerces, les artisans, les animations commerciales et les événements organisés sur le territoire. Cette stratégie vise à accroître leur visibilité, à toucher un public plus large et à encourager les habitants à privilégier les acteurs économiques locaux.

Un renouveau pour la Foire

En parallèle de ce travail de fond, la Ville souhaite renforcer l'attractivité de la Foire d'automne et rester le rendez-vous majeur du département. L'ambition est de retrouver la vocation première de la foire commerciale : offrir, à l'image de la Foire de Paris, un espace de rencontre et de découverte réunissant commerçants, artisans, démonstrateurs, créateurs et exposants. Pour atteindre cet objectif, le choix a donc été fait d'internaliser cette mission par le biais

de la nouvelle référente, afin de garantir une communication fluide avec les exposants et de dynamiser l'événement. Murielle Dessus a ainsi déjà pris contact avec les exposants des précédentes éditions et prospecte de nouveaux vendeurs et artisans. Le souhait est également d'associer davantage les commerçants installés dans d'autres quartiers et ceux du Marché de Domont afin de leur permettre de profiter pleinement de cette opportunité de se faire connaître et de proposer leurs produits à la vente auprès de la clientèle de passage.

Une nouvelle gestion pour le Marché

À partir de la rentrée, la Ville reprendra la gestion du Marché de Domont, pour l'heure assurée par un prestataire dans le cadre d'une délégation de Service Public. À la faveur de l'arrivée de sa Chargée du Commerce de Proximité, la municipalité gèrera en direct les relations avec les professionnels permanents déjà en place et travaillera à enrichir l'offre avec l'arrivée de nouveaux stands et la mise en place d'animations. Afin de mettre toutes les chances de son côté, la Ville va entreprendre différents travaux à court et moyen terme, qui permettront d'améliorer le confort des usagers et l'aspect général des lieux.

Contact
Murielle Dessus
Chargée du Commerce de Proximité
Mail : commerces@domont.fr
Téléphone : 06 71 27 57 69



Murielle Dessus, chargée du Commerce de Proximité

« Je suis très heureuse d'aider la municipalité dans sa relation avec les commerçants. Mon arrivée est le fruit d'échanges avec l'équipe municipale, qui souhaitait consolider le commerce dans la commune. Étant issue d'une vieille famille domontoise (Murielle Dessus est la petite-fille de Pierre Hutsebaut, pionnier de l'arrivée du cyclisme dans la commune il y a 100 ans) et ayant travaillé sur le Marché, je garde un attachement fort à Domont, en plus d'une connaissance des problématiques spécifiques des professionnels. Mon souhait est de leur permettre de bénéficier d'une oreille attentive au quotidien et d'un relais afin de dynamiser leur activité. Autant que du lien entre la Ville et les commerçants, je souhaite développer une synergie entre les commerçants eux-mêmes. »



Désherbage : les règles à respecter

Le conseil municipal a adopté un règlement de voirie stipulant les bons usages à adopter, notamment en matière de désherbage. Une responsabilité souvent ignorée par de nombreux habitants. On fait le point.



Des herbes au pied de ses murs. L'image est parfois assez désagréable lorsque l'on soigne l'aspect de son domicile. Si la tentation peut être grande de contacter la mairie afin qu'elle fasse le nécessaire, sachez que le rôle des jardiniers de la commune s'arrête où commence votre propre responsabilité : au pied du mur de votre logement. En effet, à l'instar des règles de déneigement en hiver, la responsabilité de faire place nette dans le périmètre de sa maison incombe au propriétaire occupant ou aux bailleurs. Ainsi, cette obligation légale concerne le désherbage des allées et leurs abords, la taille des haies et arbustes, l'élimination des végétaux secs et le nettoyage des trottoirs situés devant le domicile au besoin. Des précautions qui permettent de garantir l'esthétique, mais aussi d'assurer la sécurité des piétons, par exemple en ne laissant pas la végétation envahir les trottoirs.

Attention à ne pas trop laisser pousser vos haies ou vos arbres si vous vivez à proximité d'un lieu de passage. En cas de risque, la commune peut vous adresser un courrier afin de vous demander de procéder à l'entretien nécessaire. Sans réaction de votre part après cette prise de contact, la municipalité est en droit de faire effectuer l'entretien par un jardinier professionnel, à vos frais !

Le conseil sécurité...

Pendant votre absence, n'oubliez pas l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Toute l'année, la Ville rappelle l'importance de sécuriser son domicile durant les absences prolongées. Pour accompagner les habitants, la Police municipale renouvelle l'Opération Tranquillité Vacances, un dispositif gratuit et simple à mettre en place.

Pour en profiter, il vous suffit de remplir le formulaire disponible au poste de police municipale ou en ligne sur le site internet www.ville-domont.fr (Vie Pratique/Sécurité, secours et santé/ Police municipale) et de le remettre aux agents, ou dans la boîte aux lettres en cas de fermeture de poste.

Une fois inscrit, votre logement est intégré aux rondes effectuées de manière aléatoire par la Police municipale. Ces passages réguliers permettent de renforcer la vigilance autour des habitations inoccupées et de dissuader d'éventuelles tentatives d'intrusion.

Ce dispositif, accessible à tous les Domontois, constitue une solution efficace pour limiter le risque de cambriolage de votre domicile.



Don du sang : la Ville conserve son label !

Déjà labellisée « Commune donneur Or » par l'Établissement Français du Sang (EFS), la municipalité a conservé cette distinction pour 2026. Une récompense qui vient saluer l'engagement de la commune en faveur du don du sang. La remise officielle du label s'est déroulée le 3 juin dernier lors d'une cérémonie organisée Porte de Versailles.

De l'Or pour la commune. Cette année encore, la Ville de Domont a été labellisée pour son action continue en faveur du don du sang. Après avoir obtenu un deuxième cœur en 2021, puis le troisième et dernier en 2022 (depuis remplacés par des niveaux « Or », « Argent » ou « Bronze »), la commune n'a jamais réduit ses efforts afin de mobiliser un maximum de participants lors des nombreuses collectes organisées à la salle des fêtes Régis Ponchard tout au long de l'année. La distinction octroyée par l'EFS vient ainsi saluer à la fois le travail réalisé en matière d'organisation et de communication.

Un geste simple qui sauve des vies

L'enjeu est de taille, puisque chaque don de sang peut faire la différence. En effet, tous les ans, des milliers de patients ont besoin de transfusions sanguines. Victime d'accident, malade chronique, personne atteinte d'un cancer, jeune maman venant d'accoucher...

Autant de potentielles personnes dont la vie peut dépendre de ce geste simple. L'été est traditionnellement une période sensible, durant laquelle les réserves baissent énormément.

N'attendez plus pour donner

Le déroulement d'un don de sang est simple et rapide. Après votre accueil par l'équipe sur place, vous recevrez un questionnaire médical à remplir. Vous êtes ensuite appelé pour effectuer un entretien préalable confidentiel avec un médecin ou une infirmière. Celui-ci permet de s'assurer de votre aptitude au don



et de garantir la sécurité du receveur. Une fois le feu vert donné, vous pouvez vous installer pour le prélèvement. Ce dernier dure généralement entre 7 et 10 minutes, à l'aide de matériel stérile à usage unique, et est supervisé par

un professionnel qualifié. À l'issue, une collation vous est offerte afin de vous permettre de reprendre des forces avant de repartir.

Quels sont les critères pour donner son sang ?

Le don du sang est ouvert aux personnes entre 18 et 70 ans révolus, pesant plus de 50 kg. Il est possible de donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes. En cas de doute, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Qui peut donner ? » afin de réaliser le test.

Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application **Don de sang** pour vérifier si vous pouvez donner avant de prendre rendez-vous*

FAITES LE TEST

Impôts fonciers : une évolution mesurée pour maintenir la qualité des services publics

Dans une période économique de plus en plus contrainte sur le plan national, la municipalité a pris la décision d'augmenter de 3 % le montant des impôts fonciers. Une hausse qui entend permettre à la Ville de faire face à la baisse des dotations décidées par l'état, à la hausse des dépenses fixes et maintenir une qualité de services à la hauteur.

Maintenir les services publics

Le montant des impôts fonciers contribue directement au cadre de vie à Domont, puisqu'il permet de financer différents services publics locaux : sécurité, rénovation thermique et fonctionnement des écoles, restauration scolaire, entretien des espaces verts et des rues, éclairage public, ... Problème, les coûts fixes

ont explosé depuis plusieurs années en raison des crises successives. Parmi les postes les plus touchés, les factures d'énergies se sont envolées, notamment avec une hausse de 50 % des tarifs du gaz sur les trois dernières années. Si la municipalité a engagé des mesures d'économies et des travaux visant à améliorer la performance énergétique des

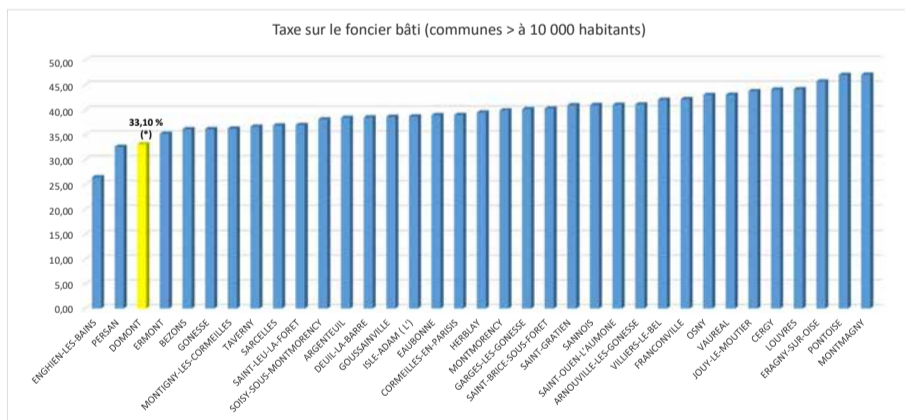
bâtiments communaux, la situation économique nationale et internationale ne semble pas tendre vers une amélioration. En parallèle, l'État sollicite de manière croissante les collectivités, notamment par une baisse constante des dotations (par exemple avec la suppression en 2025 de la dotation versée aux communes destinée à compenser la suppression de la taxe professionnelle) et également à travers une hausse annuelle de + 3 % des cotisations patronales jusqu'à 2028 inclus représentant près de 200 000 euros supplémentaires à la charge des communes chaque 1^{er} janvier depuis 2025 (hausse destinée à compenser le déficit des caisses de retraite faisant suite à la réforme des retraites décidée par l'État), qui amputent encore un peu plus les finances des mairies.

Les recettes de la commune n'ont, en revanche, pas augmenté. Elles ont même subi un coup de rabot avec la disparition de la taxe d'habitation pour les résidences principales. Conséquence, la Ville n'a pas d'autre choix que de se tourner vers le seul levier à sa disposition afin de faire face et de préserver la qualité des services publics.

Un effort constant de la mairie

La commune continue ses efforts de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement en investissant notamment fortement depuis quatre ans dans des travaux d'économies d'énergie (passage en leds de tous les groupes scolaires, remplacement des dispositifs de chauffage dans ses équipements, programmes de rénovation thermique et d'isolation des écoles et bâtiments municipaux...) et en recherchant des partenariats extérieurs pour le financement de ses projets de développement de ses équipements, notamment sportifs et culturels.

Dans le même temps, soucieuse de soutenir les propriétaires, la majorité municipale a fait adopter en conseil municipal a instauré une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 50 % pour les logements qui ont fait l'objet par leurs propriétaires de dépenses de prestation de rénovation énergétique et d'équipements associés mentionnés au 3^e de l'article 278-0 bis A du code général des impôts, autres que les prestations d'entretien, étant précisé que cette exonération s'applique dans les conditions fixées par l'article 1383-0B du même code pour une durée de trois ans.



Un guide de la trottinette électrique conçu par les jeunes Domontois

À l'occasion de la Semaine de la prévention routière, organisée du 8 au 12 juin 2026, la Ville de Domont a diffusé un guide pratique consacré à l'usage de la trottinette électrique.

Réalisé par les collégiens de l'accompagnement scolaire du Service Municipal Jeunesse (SMJ), avec l'appui de l'informateur jeunesse de la Structure Info Jeunesse (SIJ), ce livret est le fruit d'un travail de recherche mené par les jeunes eux-mêmes. Ils ont participé à la collecte des informations sur la réglementation en vigueur ainsi qu'à la conception des illustrations.

À travers ce guide, la Ville souhaite sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques de circulation et rappeler les principales règles de sécurité : interdiction de circuler sur les trottoirs, interdiction de transporter un passager sur une trottinette ou encore importance du port du casque, fortement recommandé.

Cette initiative vise à encourager le respect des règles et le partage harmonieux de l'espace public entre piétons, cyclistes, automobilistes et utilisateurs de trottinettes électriques.

Le guide a été mis à disposition des habitants dans plusieurs services municipaux ainsi qu'à l'occasion de l'événement Prox.

HORS AGGLOMÉRATION

Circulation autorisée sur les routes dont la vitesse est de 80km/h maximum

Casque obligatoire
Port d'un casque homologué et attaché

Équipement réfléchissant
Gilet ou équipement pour être vu de loin

Feux allumés en permanence
Feux de position avant et arrière allumés

Le Code de la route s'applique : il est obligatoire de respecter la signalisation routière.

Infraction	Montant de l'amende
Circuler hors des zones autorisées	135€
Rouler à deux sur une trottinette	135€
Utiliser des écouteurs ou le téléphone	135€
Non respect des feux rouges ou stop	135€
Absence d'assurance (Responsabilité civile)	Jusqu'à 375€
Vitesse supérieure à 25km/h (enrgi débrâé)	Jusqu'à 1500€
Défaut d'éclairage ou de gilet la nuit	35€

À retenir :

- 1 personne par trottinette
- 25km/h maximum
- Pistes cyclables prioritaires
- Assurance obligatoire
- Respect des piétons avant tout

Audrey Kessedjian : La bande originale d'une vie entre opéra et musique de film

Attirée par la musique et le chant dès l'enfance, Audrey Kessedjian a fait de sa passion son métier. Des scènes de l'opéra aux studios d'enregistrement de musiques de films, cette Domontoise a choisi de vivre au rythme des rencontres et de ses envies.

Vous avez peut-être déjà entendu sa voix sans même le savoir. Depuis plus de 20 ans, Audrey Kessedjian porte avec talent des textes dans des répertoires toujours plus variés.

Une passion précoce

Un parcours hors du commun qui ne doit rien au hasard. « J'ai commencé la musique vers l'âge de 6 ans avec le piano, mais le chant est arrivé assez rapidement », explique l'artiste, qui se souvient encore de sa première scène un an plus tard à Arnouville, où elle a grandi. De quoi la convaincre de se plonger dans la technique à l'adolescence. « À un moment, j'ai compris que pour continuer à progresser, il fallait que je fasse quelque chose », sourit-elle. C'est finalement auprès du conservatoire de sa ville que la jeune Audrey se perfectionne, grâce au concours d'une professeur. « En principe, les cours étaient réservés aux adultes, mais elle m'a acceptée alors que je n'étais âgée que de 14 ans afin de me transmettre les bases », souligne la chanteuse.

« J'ai accroché avec l'opéra, au point de réaliser un cursus complet »

Initialement attirée par l'envie d'explorer le répertoire variété et pop, Audrey Kessedjian ne s'attendait pas vraiment à faire ses armes dans le lyrique. Et pourtant. « J'ai accroché avec l'opéra, au point de réaliser un cursus complet », détaille-t-elle. La suite de son parcours l'a conduite à intégrer un lycée à horaires aménagés combinant études et apprentissage de la musique. « J'étais dans le RER à 7h pour aller en cours à Paris à 8h et à 13h30 je rejoignais le Conservatoire National de Région », témoigne la chanteuse.

Un rythme soutenu et une rigueur qui n'ont pas freiné les ambitions de la lycéenne, qui a ensuite fait le choix de suivre des études de musicologie à l'Université Paris-VIII dès son baccalauréat en poche, en parallèle de ses cours au conservatoire.

10 ans d'opéra professionnel

À 22 ans, Audrey Kessedjian devient finalement artiste lyrique professionnelle et décroche ses premiers contrats en tant qu'intermittente du spectacle. Un nouveau statut qui lui ouvre les portes des chœurs de l'Opéra-Comique et ceux de l'Opéra de Paris. « À l'époque, on me surnommait la stagiaire, car les personnes avec lesquelles j'évoluais étaient beaucoup plus âgées que moi et ne pensaient pas que je faisais partie des chœurs », s'amuse la Domontoise. S'en suivra une belle carrière de soliste, qui la conduira sur des scènes partout en Europe : Espagne, Danemark, Belgique, Angleterre, Italie, Grèce et Allemagne. Au total, 10 années riches dans le domaine très exigeant du chant lyrique... Après 10 années d'études.

Un nouveau départ

Malgré un début de carrière prometteur, Audrey Kessedjian décide pourtant de s'éloigner peu à peu du registre lyrique afin de s'ouvrir à d'autres styles. « J'avais l'impression d'avoir fait le tour de ce répertoire et de ce milieu, que je trouvais élitiste et très axé sur la performance. Cela impliquait une discipline digne d'un athlète de haut niveau », précise-t-elle. Un déclic survenu après sa participation au projet D.I.V.A., mélange détonnant entre classique et cabaret, avec lequel elle enregistre un album paru chez Universal, qui lui a permis de faire la rencontre d'André Manoukian,



séduit par sa voix particulière, avec qui elle a collaboré durant trois années. De quoi faire le plein de confiance et ne plus se fixer de limite créative. Aujourd'hui, l'artiste œuvre dans le domaine des musiques de films. D'abord interprète, elle s'est même progressivement lancée dans la composition afin de répondre à différentes demandes, longs-métrages ou documentaires. « Ce que j'apprécie, c'est qu'il n'y a aucune barrière. Les styles musicaux sont infinis. J'ai travaillé ma voix pour être capable de chanter dans différents registres », s'enthousiasme la Domontoise. Cette dernière a également eu l'opportunité de travailler avec d'autres compositeurs de talents, à l'image de Gabriel Saban, avec lequel elle a publié l'album Voice of the Earth, paru chez Cézame Music, une agence internationale

spécialisée dans la musique audiovisuelle. > Vous pouvez retrouver les travaux d'Audrey Kessedjian sur sa page Youtube et sur Spotify.

Un essai sur la dépression

Outre son formidable parcours musical, Audrey Kessedjian a publié *Chambre 127*, un essai d'une quarantaine de pages racontant son combat contre la dépression. Une œuvre salvatrice pour l'artiste, qui raconte une période plus compliquée de son parcours, mais également un hommage aux soignants.

La médiathèque lance son service de portage de livres à domicile

À partir du mois de septembre, la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry expérimentera un service inédit de portage de livres aux seniors. Au-delà de la dimension culturelle, ce projet entend être vecteur de lien social en permettant de lutter contre l'isolement.



Une nouvelle page pour le lien social à Domont. Après son service de portage de repas et la mise en service du Baladin, la municipalité s'apprête à lancer son service de portage de livres aux personnes fragiles. Dans un premier temps, le dispositif s'adressera aux seniors de 60 ans et plus, rencontrant des difficultés à se déplacer, avec l'objectif de leur permettre d'emprunter des livres, magazines, CD et DVD auprès de la médiathèque. Mais pas seulement. Le dispositif entend également s'inscrire dans la continuité des actions menées par la municipalité pour le maintien à domicile des personnes âgées. Chaque visite doit, ainsi, permettre d'offrir aux inscrits un moment d'échange.

Deux passages mensuels

Les portages s'effectueront les premiers et derniers mercredis de chaque mois, auprès de personnes éligibles inscrites au dispositif. Si le projet

est piloté par la médiathèque, qui assurera la sélection des œuvres prêtées en fonction des goûts de chaque bénéficiaire, les tournées seront, au départ, assurées par des agents des Services Techniques, auprès d'un nombre limité d'habitants. Les premiers mois permettront de mesurer l'engouement et les améliorations à apporter en vue d'un élargissement futur.

> Vous êtes éligibles au portage de livres à domicile ? N'hésitez pas à prendre contact avec la médiathèque au 01 74 04 22 10. Un agent bibliothécaire viendra à votre rencontre afin de recueillir vos goûts, apprendre à mieux vous connaître, mais surtout de vous accompagner dans votre inscription. Cette dernière vous donnera accès toute l'année aux rayons de la médiathèque, en plus du service !

Portage de repas à domicile : un service pour les seniors domontois

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Domont propose un service de portage de repas à domicile.

Les repas sont livrés du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h30. Les commandes doivent être passées au moins 48 heures à l'avance et un menu mensuel est remis aux bénéficiaires.

L'inscription nécessite la constitution d'un dossier auprès du CCAS ainsi qu'un certificat médical attestant qu'aucun régime alimentaire particulier n'est requis.

Renseignement au 01 34 39 19 00.



Léonardo et Compagnie présente son nouveau spectacle

Les 21 et 28 juin à 15h, Léonardo et Compagnie proposera les deux dernières représentations de son nouveau spectacle « Coup de théâtre ! Le destin d'une duchesse » au château d'Écouen. N'hésitez pas à venir découvrir le travail des bénévoles sur scène et en coulisses.

Laurence de Clermont-Montoison est contrariée. Épouse de Henri 1^{er} de Montmorency, alors duc, gouverneur du Languedoc et Connétable de France, elle réside au château d'Écouen. Malgré le magnifique décor que lui offre cette résidence, la jeune femme s'ennuie et rien ne semble diminuer sa mélancolie. Peut-être que l'arrivée d'une troupe de comédiens en ville serait l'occasion de la distraire, mais sont-ils seulement présents pour la fête ? Derrière le masque, les secrets du passé refont surface et une vengeance se fomentent parmi les saltimbanques. Qui en sera la cible ? Réjouissances, combats, coups de théâtre, souhaitons qu'au cœur de ces péripéties Madame de Montmorency en soit divertie. Un spectacle historique avec une centaine de bénévoles en costumes, des danses d'époque, et des combats par le Cercle d'escrime de Chantilly.

Tarifs : 18 € plein tarif / 15 € tarif réduit* / 13 € tarif 6-15 ans

Groupe à partir de 15 pers., nous contacter par téléphone

* Tarif réduit pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires d'aides sociales et les membres FFFSH.

Ventes de billets au 06 60 86 16 28, sur leonardo.compagnie@gmail.com, sur HelloAsso. Achat sur place dans la limite des places disponibles
Placement libre à partir de 14h30 - Le spectacle se déroule en plein air sur la terrasse nord du château, restez vigilant-es à la météo annoncée pour le jour de votre venue.

Une année riche en ateliers dans les accueils de loisirs

Tout au long de l'année scolaire, les accueils de loisirs de Domont ont mené différentes actions en partenariat avec les autres services municipaux et plusieurs acteurs extérieurs à destination des élèves de maternelle et d'élémentaire. Des ateliers qui ont permis de sensibiliser les enfants et de développer leur curiosité. Retour en images.



Prévention routière avec la Police Municipale

Les enfants de la grande section au CM2 ont participé à des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, animés par la Police Municipale. À travers des jeux, des mises en situation et des échanges interactifs, ils ont découvert les règles essentielles pour se déplacer en sécurité en tant que piéton. Une action éducative concrète favorisant l'autonomie et les bons comportements dans l'espace public.

En cuisine avec le service restauration

Encadrés par le service restauration, les enfants ont découvert la cuisine à travers des ateliers ludiques et participatifs. Manipulation des ingrédients, découverte des saveurs et réalisation de préparations simples leur ont permis d'éveiller leurs sens tout en partageant un moment convivial autour de l'alimentation et du plaisir de cuisiner ensemble.

Place à l'imaginaire à la médiathèque

Accueillis à la médiathèque, les enfants ont participé à différents temps de découverte autour du livre et de la lecture. Histoires contées, kamishibai, jeux autour des livres et expositions ont permis de stimuler l'imaginaire, la curiosité et le plaisir de lire dans un cadre culturel adapté à leur âge.

À la découverte du terroir au Salon de l'Agriculture

À l'occasion du Salon de l'Agriculture, les enfants sont allés à la rencontre des professionnels et des animaux afin de découvrir le terroir Français et participer à des ateliers.

Dégustation de fromage en partenariat avec Pomomat Passion Froid

Dans le cadre d'un atelier découverte autour du goût organisé le 11 février, les enfants ont participé à une dégustation de différents fromages. Ce temps a permis d'éveiller leur curiosité alimentaire, d'échanger autour des saveurs et de découvrir de nouveaux produits dans une ambiance conviviale et ludique.

Découverte du jardinage en partenariat avec Paysages et Clôtures

Les enfants ont découvert les bases du jardinage lors d'un atelier organisé le 30 mars. Semis, rempotage et manipulation de la terre étaient au programme de cette activité favorisant la découverte de l'environnement et le respect du vivant.

Atelier de dégustation autour de l'eau en partenariat avec Véolia

Le 25 mars, les enfants ont participé à une animation autour de la découverte de l'eau. Ils ont profité d'un bar à eau aromatisé ainsi

que de jeux et quiz autour de l'eau du robinet. Cet atelier ludique leur a permis d'échanger sur l'importance de l'hydratation, de développer leurs sens et de découvrir une nouvelle façon de consommer l'eau au quotidien.

Atelier dégustation de fruits exotiques en partenariat avec Pomona Terre Azur

Le 20 mai, un atelier de dégustation de fruits exotiques a permis aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs à travers un voyage gustatif. À travers la découverte de la goyave, du pitaya rouge, de la grenade, du fruit de la passion, de la carambole, du physalis et de la noix de coco, les enfants ont éveillé leurs sens et leur curiosité alimentaire.



Atelier dégustation de glaces en partenariat avec SYSCO

Les enfants ont pris part à un atelier de découverte et de dégustation autour des glaces proposé le 27 mai. L'occasion de découvrir différentes saveurs tout en échangeant autour de l'alimentation, du goût et du plaisir de partager un moment gourmand ensemble.



LE RAID AVENTURE FAIT ESCALE À DOMONT

Le 10 juin dernier, le Raid Aventure s'est installé sur la plaine des Fauvettes. Au programme, un véritable village réunissant différents acteurs de la sécurité : Police municipale, Gendarmerie, sapeurs-pompiers, Protection civile, Croix-Rouge française. À leurs côtés, plusieurs associations locales avaient également fait le déplacement. Le temps d'un après-midi, les jeunes de Domont et de ses environs pouvaient participer à différentes activités et ateliers animés par les professionnels. Stand de mobilité avec un équipement de police, escalade, securisme, prévention routière, tire laser, découverte des techniques de police, foodtruck solidaire... L'objectif était de favoriser l'échange entre jeunes et forces de l'ordre dans un esprit convivial.



Le Croc'Cross court toujours

Le 6 juin, l'association Crocus Blanc organisait son 4^e « Croc'Cross » au stade des Fauvettes. Pour l'occasion, 25 enfants et adultes en situation de handicap mental ont pu participer à une course de moins d'un kilomètre sur un parcours soigneusement aménagé par Jean-Claude. Mention spéciale à la jeune Léa, qui a assuré l'organisation de l'événement. Un moment avant tout festif et convivial, puisque l'objectif était de favoriser la rencontre et la détente entre familles. Les participants ont tous reçu une médaille venant saluer leur performance, avant de se retrouver autour d'un goûter. À noter que les sportifs du jour et leurs proches ont reçu la visite du maire Frédéric Bourdin, de Jérôme Stemplewski, maire adjoint délégué aux Sport et d'Alex Lesboueyries, adjointe au maire déléguée aux associations, venus les encourager. Prochain rendez-vous familial le 20 juin pour Crocus Blanc, avec le temps d'une journée un pique-nique dans la forêt de Ronquerolles, et une animation cani-rando offerte à tous les membres de l'association.

Vous souhaitez participer aux différents ateliers de Crocus Blanc et mieux les connaître, contactez-les sur www.crocusblanc.fr ou contact@crocusblanc.fr. Crocus Blanc communique également régulièrement sur ses activités afin de changer le regard du grand public sur le handicap. N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association sur Facebook (Crocus Blanc), Instagram (@crocus_blanc) et sur LinkedIn (CROCUS BLANC ♥).



Succès pour le 20^e Salon d'artisanat et du goût

Organisé par le Comité des Fêtes les 23 et 24 mai, le 20^e Salon d'artisanat et du goût a réuni 36 exposants (30 pour l'artisanat et 6 pour le goût) au gymnase Charles de Gaulle. À cette occasion, 850 visiteurs ont pu découvrir le savoir-faire des artisans présents dans des domaines aussi variés que l'alimentation, la fabrication de bijoux et de couteaux, la récupération d'objets recyclés en lampes... Tout au long de l'événement, une restauration était assurée par les nombreux bénévoles de l'association.



Le Club Informatique Domontois ouvre ses portes au public

Les portes ouvertes du Club Informatique Domontois (CID) se sont déroulées le 23 mai dernier dans les locaux de l'association. L'opportunité pour le public de découvrir les activités proposées par ces passionnés aux talents multiples : simulateur de vol, initiation à l'informatique... Une belle réussite pour cette structure qui regroupe 150 bénévoles.



Concert de l'Éveil Lyrique

Le 24 mai, l'Éveil Lyrique s'est installé à l'amphithéâtre du lycée George Sand pour un concert qui a réuni une quarantaine de spectateurs. L'association présentait son spectacle « Le voyage de l'entre-deux », écrit et arrangé par Florian Caune.



Retour sur...

Stage du Karaté Club Domont

Le 31 mai, le Comité départemental de karaté du Val d'Oise organisait un stage au Dojo. Pour l'occasion, les élèves ont pu préparer le passage de leur grade supérieur en vue de leur examen, avant de prendre part à une initiation à un autre art martial l'après-midi.



Deux Domontois médaillés de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif

Le 4 juin dernier à La Frette-sur-Seine, deux habitants de Domont ont été décorés de la Médaille de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement Associatif par le sous-Préfet de Sarcelles. Philippe Forcad a reçu l'Argent pour ses 25 ans de bénévolat au sein du club de basket de Domont comme entraîneur des jeunes et comme joueur, et ses 16 ans de bénévolat au sein du club de Judo de la commune. De son côté, François Vuillemet a également reçu l'Argent, venant récompenser son travail en faveur de plusieurs associations faisant la promotion de la culture et du patrimoine. Il est notamment le co-fondateur de l'association domontoise À la découverte du Val d'Oise et de l'Oise.



Repas de l'amicale du 3^e âge

Comme à chaque rendez-vous, convivialité et bonne humeur étaient au menu du repas organisé par l'amicale du 3^e âge. Les seniors Domontois, membres de l'association, se sont retrouvés autour d'un déjeuner chaleureux, propice aux échanges et aux retrouvailles, en présence de Frédéric Bourdin, maire de Domont, et Alix Lesboueyries, maire-adjoint. L'après-midi s'est poursuivi dans une ambiance festive avec une tombola, des parties de cartes et divers jeux, permettant à chacun de partager un agréable moment. Un rendez-vous apprécié qui contribue à renforcer les liens entre les participants et à favoriser le vivre-ensemble.



Exposition Crayon passion

Du 4 au 18 juin, la médiathèque proposait à ses visiteurs de venir découvrir l'exposition « Crayon passion » de l'artiste Jean-Michel Legras. Celui qui a débuté les cours d'Arts Plastiques au centre socioculturel George Brassens au début des années 2000, aux côtés de Pascal Bloch, y présentait ses travaux d'aquarelle et de fusain.



Une soirée pour célébrer l'engagement bénévole

Vendredi 12 juin, la Ville de Domont a rendu hommage à celles et ceux qui font vivre le tissu associatif local à l'occasion de sa traditionnelle soirée des bénévoles, organisée au gymnase du lycée. Plus de 350 bénévoles issus des associations domontoises, élégamment vêtus de blanc pour l'occasion, ont partagé ce moment placé sous le signe de la convivialité et de la reconnaissance. Chaque année, cette soirée met à l'honneur l'engagement de femmes et d'hommes qui consacrent une partie de leur temps au service des autres, dans les domaines sportif, culturel, éducatif ou solidaire. En ouverture de l'événement, Frédéric Bourdin, maire de Domont, et Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint aux Associations ont salué leur investissement et rappelé le rôle essentiel qu'ils jouent dans la vitalité de la commune et le renforcement du lien social. Les convives ont ensuite pu apprécier un succulent repas préparé par les talentueux agents de la restauration municipale, tandis que le stand photo proposé par l'AID a permis à chacun de repartir avec un souvenir de cette soirée. Quiz, animations musicales et piste de danse ont ponctué la soirée, offrant aux participants un moment de détente et de partage à la hauteur de leur engagement tout au long de l'année.



EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Domont ville dynamique, fière de son histoire

(Majorité municipale)

Depuis le début de ce nouveau mandat, notre équipe s'est engagée à continuer d'agir avec sérieux et transparence. Les projets présentés dans ce Domontois illustrent une réalité simple : nos engagements deviennent des réalisations concrètes.

Cet été encore, des investissements importants seront consacrés aux écoles, à la jeunesse, aux équipements sportifs, à la voirie et aux bâtiments municipaux. La rénovation du groupe scolaire Jean Moulin, du Service Municipal Jeunesse, des gymnases et des terrains des Fauvettes traduit notre volonté d'investir pour le quotidien comme pour l'avenir.

Nous avons promis de soutenir davantage le commerce local. Avec l'arrivée de la chargée du Commerce de Proximité, la gestion directe du marché et la volonté de revitaliser la foire commerciale, cet engagement devient concret.

Ces projets sont menés dans un contexte financier particulièrement difficile. Face à la hausse des coûts et à la baisse des dotations de l'État, nous avons choisi de préserver la qualité des services publics tout en poursuivant les économies et la recherche de financements. La légère évolution de la fiscalité locale répond à cette exigence de responsabilité.

Nous remercions sincèrement les Domontois pour leur confiance. Fidèles à notre vision de l'action publique, nous travaillerons avec toutes les oppositions lorsqu'elles seront constructives et utiles à l'intérêt général. En revanche, nous ne nous laisserons pas détourner par les logiques de conflit ou de polémiques. Notre seule boussole reste Domont et de ses habitants.

Un Nouvel Elan pour Domont

(Ingrid Foy, Didier Soavi, Emilie Ivandekics et Suthes Placedes)

Avec 27 % des voix obtenues, nous sommes la première force d'opposition au conseil municipal. Nous vous remercions sincèrement pour cette confiance. Deux mois après l'élection, nos quatre élu-es portent déjà votre voix dans toutes les instances municipales.

Notre rôle est clair : représenter l'ensemble des Domontoises et des Domontois.

Au conseil municipal, nous avons alerté la majorité sur les fermetures de classes. Nous défendons une meilleure anticipation des évolutions démographiques et une mobilisation plus forte auprès de l'Éducation nationale afin de préserver les conditions d'apprentissage de nos enfants.

Nous avons également exprimé nos réserves sur le projet du centre Georges Brassens : un agrandissement ne suffira pas. Domont mérite une réflexion plus ambitieuse construite avec les habitant-es, les associations et les professionnels pour répondre aux besoins sociaux, culturels et associatifs de notre ville.

Au-delà du conseil municipal, nous restons présents sur le terrain, à votre écoute. Nous saluons les performances remarquables de nos rugbywomen ainsi que la montée historique de l'équipe première de football.

Nous suivons également avec vigilance la situation de la résidence Paul Cézanne et les conséquences de l'incendie de la forêt de Montmorency.

Notre engagement ne s'arrête pas aux élections : c'est toute une équipe qui poursuit le travail engagé au service des habitant-es. Notre priorité demeure la même : écouter, proposer et agir pour faire de Domont une ville vivante, solidaire, durable et efficace.

Domont Avec Vous

(David Quentin, Lysiane Bachelet)

Nous remercions les Domontois qui nous ont accordé leur confiance et nous ont permis d'être élus pour les représenter.

Le scrutin a exprimé une attente de changement. Pourtant, la composition de l'exécutif municipal demeure inchangée, avec les mêmes responsables aux mêmes postes. Ils devront désormais composer avec une opposition vigilante, déterminée à porter enfin votre voix dans les décisions municipales.

La nouvelle mandature débute par une hausse des impôts locaux, à laquelle nous nous sommes fermement opposés.

Dans le même temps, les incivilités se multiplient à Domont : incendie de la halle du marché, véhicules brûlés, vandalisme, ouverture d'une bouche incendie. Ces dégradations ont un coût, aujourd'hui supporté par les contribuables Domontois.

Les habitants subissent les conséquences sur leurs finances et leur sécurité, faute d'une réponse efficace pour mettre fin à ces actes.

Nous défendons l'application du principe du "casseur-payeur" : les auteurs de dégradations doivent être identifiés et contraints de prendre en charge les réparations des dommages causés à la collectivité. Ce principe, déjà appliqué dans d'autres communes, relève avant tout d'une volonté politique et d'une exigence de fermeté dans la protection du cadre de vie et de la sécurité.

Augmenter les impôts sans agir sur ces dépenses subies n'est pas une réponse acceptable.

Les Domontois sont en droit d'attendre de leurs responsables publics une gestion qui protège réellement leurs finances comme leur tranquillité au quotidien.

Domontavecvous.fr
0761447803

Faire vivre Domont

(Frédéric Houssais)

Non communiquée

Engagés pour Domont

(Josette Martin)

Non communiquée



TRAVAUX DE COPROPRÉTIÉTÉ : COMMENT CONTESTER LA RÉPARTITION DES CHARGES

Les travaux votés en assemblée générale des copropriétaires peuvent donner lieu à des contestations concernant la répartition de leur coût.

En principe, les charges relatives à la conservation, à l'entretien et à l'administration des parties communes sont réparties en fonction des tantièmes de copropriété détenus par chaque copropriétaire. Toutefois, certains travaux ou équipements peuvent relever d'une répartition différente, fondée sur l'utilité objective que ces éléments présentent pour chaque lot.

Lorsqu'un copropriétaire estime que la répartition adoptée est contraire au règlement de copropriété ou aux dispositions légales, il peut contester la décision de l'assemblée générale devant le tribunal judiciaire. Cette action doit être engagée dans un délai de deux mois à compter de la notification du procès-verbal d'assemblée générale pour les copropriétaires opposants ou défaillants.

La contestation peut notamment porter sur : une mauvaise application des tantièmes prévus au règlement de copropriété, une répartition contraire au critère d'utilité ; une décision d'AG contraires aux règles de majorité ou encore une modification irrégulière de la répartition des charges.

Avant toute procédure, il est recommandé d'examiner attentivement le règlement de copropriété, les résolutions votées et les appels de fonds émis par le syndic.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. 01 34 39 19 00

DOMONT

Des avocats vous conseillent, vous informent et vous accompagnent en toute confidentialité

PERMANENCES D'AVOCATS GRATUITES

REPRISE DES PERMANENCES À PARTIR DU LUNDI 1^{ER} JUIN

4 permanences du 1^{er} au 4^e lundi de chaque mois sur rendez-vous

Renseignements au CCAS 18 rue de la Mairie Tél : 01 34 39 19 00

Un service de proximité pour tous les Domontois ! www.domont.fr

Domont Cinéma

Téléchargez dès maintenant notre application mobile **DOMONT CINÉMA** (Android & ios)

12 allée Sainte Thérèse 95330 Domont www.domontcinema.com 09 60 39 45 09

SEMAINE THÉÂTRALE 2026 6€ LA PLACE

L'AMPHITHÉÂTRE DU LYCÉE GEORGES SAND DE DOMONT

ADULTES VENDREDI 19 JUIN 20H30	LE DINDON
7/9 ANS SAMEDI 20 JUIN 11H00	ROMÉO, JULIETTE ET LES AUTRES
ADULTES SAMEDI 20 JUIN 20H30	LE DINDON
10/12 ANS DIMANCHE 21 JUIN 11H00	RÉCALHÉE ET SON DOUBLE
12/14 ANS DIMANCHE 21 JUIN 15H00	PANDÉMIC PIZZA

Billetterie au Centre Georges Brassens 46 rue Aristide Briand 95330 Domont - 01 39 91 50 69

VOTRE PROCHAIN DON DE SANG C'EST ICI!

DOMONT

le Mercredi 24 Juin de 14h30 à 19h30

SALLE DES FÊTES REGIS PONCHARD PARC DE LA MAIRIE 47 RUE DE LA MAIRIE

DOMONT

Trois petits pas

par Louise Toyer

Les trois petits et leurs familles vivent l'aventure d'un enfant dans sa découverte du monde. Une histoire poétique et rythmée de chansons, gestes et instruments se répondent joyeusement.

Samedi 27 juin à 10h30

Sur inscription / 16 mois - 3 ans 66, avenue Jean Jaurès Renseignements au 01 74 04 22 12

DOMONT

MINI DÉCHÈTERIE Domontoise

Quand peut-on s'y rendre : Le 1^{er} samedi de chaque mois (sauf périodes de vacances scolaires et jours fériés) de 10h à 12h sans rendez-vous.

Comment y accéder : Être domontois. Justificatif de domicile de moins de six mois. Pièce d'identité.

Découvrez quels types de déchets : Déchets acceptés : les pneus déjantés, les piles et batteries, les lampes et autres ampoules, les solvants peintures et produits toxiques, les végétaux souches et troncs, les équipements électroniques et électriques (réfrigérateurs, congélateurs, aspirateurs, télévisions...), les meubles (de préférence démontés). Déchets interdits : tous les autres déchets et en particulier les gravats (pierres, plâtres, bétons, carrelages, enrobés...).

Adresse : Services techniques - 115 rue d'Ombrevail Renseignements : 01 34 39 15 26 - mail : servicestechniques@domont.fr

www.domont.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ville de Domont

82^e cérémonie commémorative des Fusillés des 4 Chênes

Samedi 25 juillet 2026 au mémorial des 4 Chênes

Hommage aux Patriotes fusillés par les nazis à Domont les 12, 15 et 16 août 1944 et Commémoration de la libération de Domont le 30 août 1944

Rassemblement devant l'Hôtel de Ville à 8h45

Dépôt de gerbes : Place Robert Meunier et au Monument des 4 Chênes

En présence des Associations de Résistants, de Déportés et d'Anciens Combattants et de l'Association REISSONNE

DOMONT

COMITÉ DES FÊTES DOMONT

VIDE-GRENIER de la 41^e Foire d'automne 26 et 27 Septembre 2026

INSCRIPTIONS EN SEPTEMBRE

Les mercredis 9, 16 et 23 septembre de 15h à 19h
Les samedis 12 et 19 septembre de 9h à 12h

ATTENTION

Pas de réservations, ni d'inscriptions par téléphone. NOUS NE PRENDONS PLUS D'INSCRIPTIONS PAR COURRIER À COMPTER DU : 20 SEPTEMBRE 2026

Aucune photocopie ne sera faite par nos soins. Munissez-vous de votre pièce d'identité ainsi que celle des chauffeurs et du numéro d'immatriculation des véhicules devant participer

Moyens de paiements : chèques, espèces, carte bleue

ATTENTION : dernier jour pour s'inscrire, le 23/09/2026

Rendez-vous à la Salle Victor Basch 11 rue de la Mairie - 95330 Domont

Réservations par courrier avec dossier complet à : Comité des fêtes de Domont - 11 rue de la Mairie - 95330 Domont

Tél : 01 39 35 84 27 / 07 61 21 78 38 cfddomont@gmail.com <https://comitedesfetesdomont.e-monsite.com>

SNCF

ATELIER VÉLO SOLIDAIRE

REMETTEZ VOTRE VÉLO SUR LA BONNE VOIE.

Apprendre à changer une roue, resserrer un frein ou remettre une chaîne, ce n'est pas grand-chose. Mais chaque année, ça permet à des centaines de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de se remettre en selle en retrouvant une vie active en se formant aux métiers du vélo. Et ça rend le quotidien plus agréable à de nombreux Franciliens qui roulent à vélo !

EN GARE DE DOMONT LES MARDIS 07/07, 15/09 ET 06/10

APPRENEZ À FAIRE LES PETITES RÉPARATIONS DIRECTEMENT SUR PLACE PRÈS DE VOTRE GARE ET SANS RENDEZ-VOUS.

Plus en savoir plus sur les ateliers solidaires d'insertion, scannez le QR code.

PLAN CANICULE : LE CCAS VEILLE SUR LES PLUS FRAGILES CET ÉTÉ

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre son plan canicule du 1^{er} juin au 15 septembre. Ce dispositif vise à informer et protéger la population face aux risques liés aux fortes chaleurs, en portant une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.

Le plan s'adresse notamment aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes isolées, davantage exposées aux risques en période estivale.

Au cœur du dispositif se trouve un registre communal sur lequel toute personne concernée peut s'inscrire, ou faire inscrire un proche. L'objectif est de permettre aux services municipaux d'assurer un suivi régulier et personnalisé. Également mobilisable en période de crise sanitaire ou lors d'événements exceptionnels, ce registre permet au CCAS d'intervenir rapidement en cas de besoin.

En cas de déclenchement d'une alerte canicule de niveau 3, des agents municipaux ou des élus prendront contact par téléphone avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur état de santé.

Le CCAS invite donc les personnes concernées, leurs proches, leurs voisins ou toute personne connaissant une situation d'isolement à se manifester dès maintenant pour une inscription sur le registre. Ce geste simple peut s'avérer essentiel lors des épisodes de fortes chaleurs.

Pour plus d'information, ou pour s'inscrire : CCAS 18 rue de la Mairie - 01 34 39 19 00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Santé publique France

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr #canicule

CARNET

NAISSANCES
Dario REITER

MARIAGES
David ENGEZ et Safa GARBAYA
Anthony DUBUC et Sabrina FERREIRA
Pascal MONNEAU et Sandrine DUHAMEL

DÉCÈS
José DANTAS DA CUNHA
Joseph SIGNORI
Alain LOSSIGNOL
Charles RENARD

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont Mairie - BP 4001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel

Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : juin 2026